

Poêle à bois MESNIL

Référence P613644

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

La plaque signalétique du produit



- | | |
|--|--|
| 1. Marque | 2. Référence du produit |
| 3. Marque de conformité CE et les chiffres indiquant l'année de délivrance du certificat | |
| 4. Norme en vigueur | 5. P_{nom} : Puissance nominale |
| 6. η_{nom} : Rendement nominal | 7. CO_{nom} : CO à 13% d'O ₂ |
| 8. NOx_{nom} : Nox à 13% d'O ₂ | 9. OGC_{nom} : OGC à 13% d'O ₂ |
| 10. PM_{nom} : Poussières à 13% d'O ₂ | 11. p_{nom} : Tirage de conduit de fumée |
| 12. E, f : Tension d'alimentation et Fréquence | 13. W_{max} : Puissance électrique maxi absorbée |
| 14. d_R : Distance de sécurité arrière | 15. d_{SG} : Distance de sécurité côté gauche |
| 16. d_{SD} : Distance de sécurité côté droit | 17. d_C : Distance de sécurité plafond |
| 18. d_p : Distance de sécurité avant | 19. Type : Classification de l'appareil |
| 20. d_F : Sol à l'avant | 21. d_L : Zone de rayonnement latéral |
| 22. d_B : Dessous | 23. Combustible recommandé |
| 24. Code traçabilité interne | 25. Organisme notifié |

Caractéristiques déclarées du produit

Normes(s) Européennes	EN13240	✓	EN16510	DIN+
	EN13229	✓	Ecodesign	✓ Bimsch
Classification de l'appareil				Type B
Rendement énergétique (η_{nom})				77,0 %
Rendement saisonnier (η_s)				67,0 %
L'indice d'efficacité énergétique EEI				102
Label énergétique				A
Combustible				Bûches
Longueur recommandée de bûches - Longueur maximale possible				250-340 mm
Consommation moyenne de combustible				2,5 kg/h
Charge en bois autorisé				2,8 kg/h
Intervalle entre les chargements de combustible				1 heure
Débit massique des fumées				6,61 g/s
Puissance nominale (P_{nom})				8,0 kW
Puissance nominale de l'échangeur (PW_{nom})				--- kW
Pression maximale de service de l'eau (p_w)				--- bar
Température des fumées à la puissance nominale à la buse (T_{snom})				383 °C
Tirage de conduit de fumée (p_{nom})				12 Pa
Classe de température				T450
Raccordement à une cheminée collective				Non
Poussière O2 = 13 % (PM_{nom})				40 mg/Nm ³
Résidus de combustion émis (CO dans les résidus de combustion pour O2 = 13 %) (CO_{nom})				0,10 %
				1250 mg/Nm ³
OGC O2 = 13 % (OGC_{nom})				90 mg/Nm ³
NOx O2 = 13 % (NOx_{nom})				160 mg/Nm ³
Régulation automatique de la combustion				---
La consommation d'électricité (W)				--- W
Fonctionnement par intermittence (INT) / Fonctionnement en continu (CON)				INT

Données techniques de base

Dimensions principales	Hauteur (H)	986	mm
	Largeur (W)	486,5	mm
	Profondeur (L)	385	mm
Dimensions de la porte (du foyer)	Hauteur (H)	559	mm
	Largeur (W)	371	mm
Hauteur de l'axe de la sortie arrière (latérale)	---	mm	
Diamètre du conduit de fumée d_{buse}	150	mm	
Diamètre de l'arrivée d'air centrale	---	mm	
Poids	88	kg	
Section d'entrée d'air de convection	---	cm ²	
Section de sortie d'air de convection	---	cm ²	

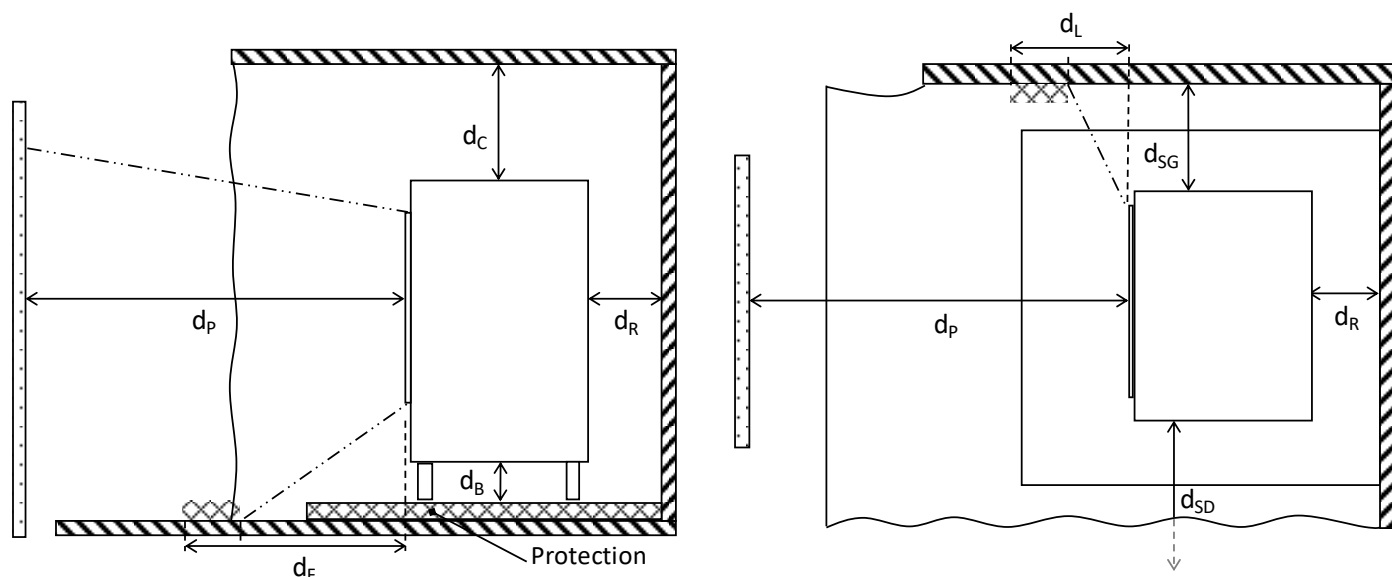
Protection de sol :

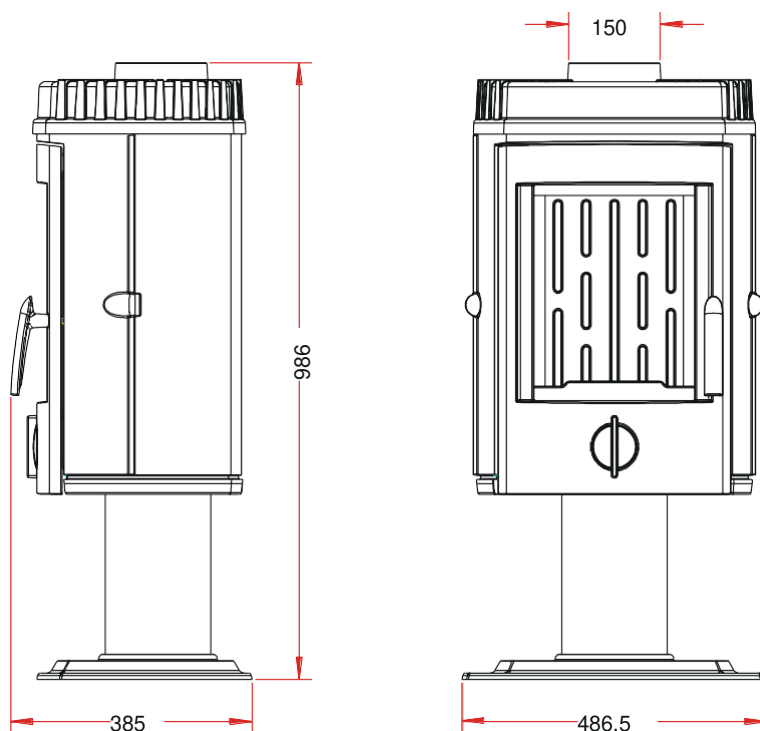
L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaque métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle.

Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents.

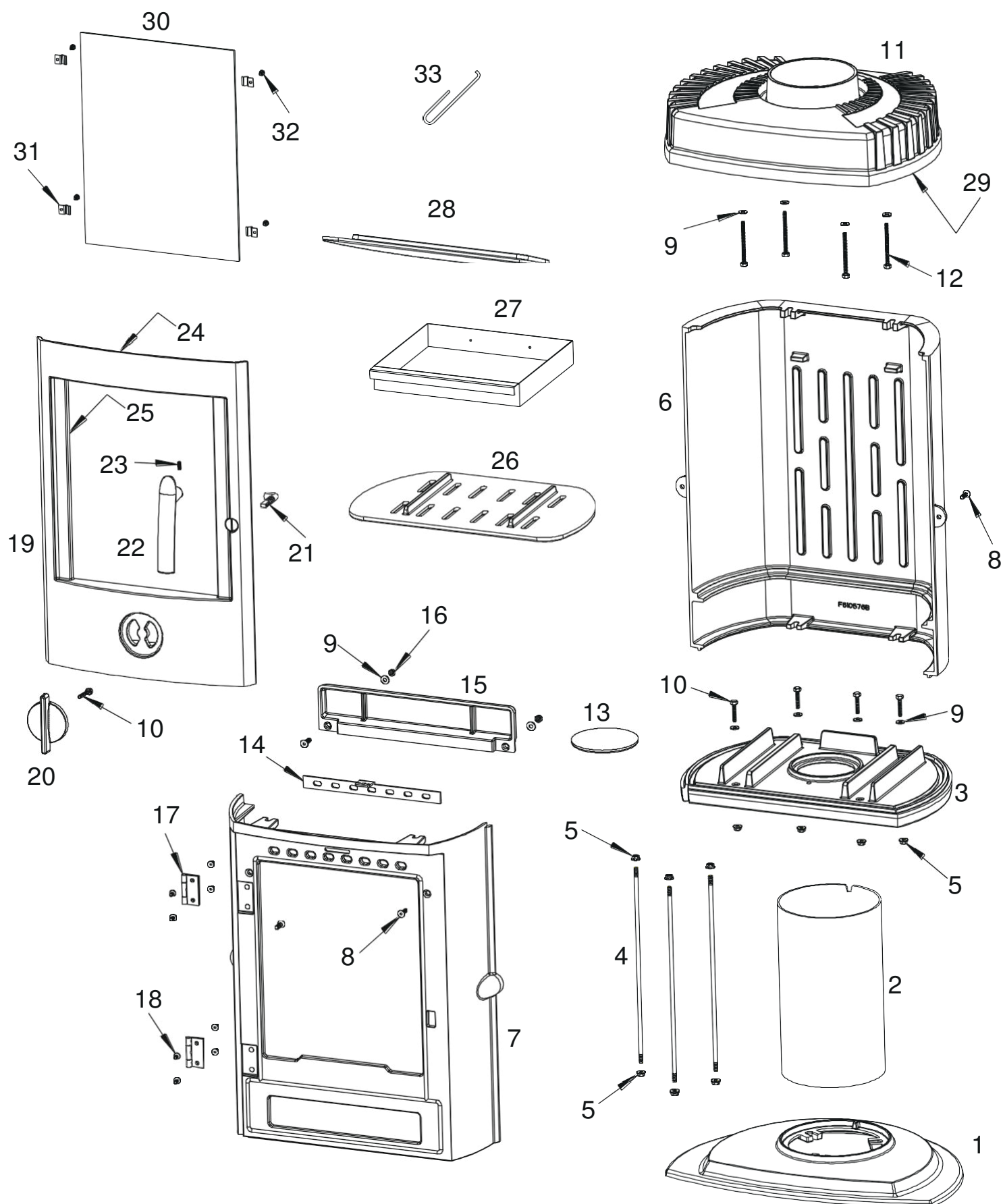
Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm

Distance aux matériaux combustibles	Note		
Arrière (d_R)		1200	mm
Avant (d_P)		2000	mm
Avant (par rapport au sol) (d_F)		1500	mm
Latéral (d_{SD})		780	mm
Latéral (d_{SG})		780	mm
Plafond (d_C)		750	mm
Rayonnement latéral (d_L)		1500	mm
Dessous (d_B)	Utilisation d'une dalle en béton de 1000 x 1000 x ép 45 (en mm)	0	mm




Caractéristiques de construction :

Dimensions de la vitre	h 361 mm	lg 271 mm
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier	



Repère	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Pied	F610573B
2	1	Pietement	AT610240B
3	1	Socle	F610574B
4	3	Tirant	AS610104A
5	10	Ecrou a embase de 6	AV7220060
6	1	Derrière de poêle	F610576B
7	1	Devant de poêle	F610575U
8	4	Vis tête fraisée de 6x20	AV8636200
9	10	Rondelle de 6	AV4100060
10	5	Vis tête hexagonale de 6x30	AV8406300
11	1	Dessus	F610578U
12	4	Vis tête hexagonale de 6x70	AV8406700
13	1	Tampon	F610579B
14	1	Registre de réglage d'air	AT610167A
15	1	Guide d'air	F610140B
16	2	Ecrou de 6	AV7100060
17	2	Charnière de porte	AS610505A
18	8	Vis tête fraisée de 5x10	AV8635100
19	1	Porte	F610577U
20	1	Registre de réglage d'air	F610712U
21	1	Mentonnet	AS610199A
22	1	Poignée de porte	F610698U
23	1	Vis sans tête de 6x8	AV8706080
24	1	Joint de porte Ø8, longueur 1,901 m	AI303008
25	1	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,234 m	AI010080
26	1	Grille foyère	F610138B
27	1	Tiroir cendrier	AT610166A
28	1	Déфлекteur	F610247B
29	1	Joint de dessus de 7x3, longueur 1,302 m	AI010080
30	1	Vitre	AX606137A
31	4	Attache de vitre	AS700180A
32	4	Vis de fixation de la vitre	AV8644067
33	1	Main froide	AS800255

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR POÊLES A BOIS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme), 5 ans pour le Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décentrage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur. Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

Première mise en service.

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

Allumage :

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environs 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- Que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- Que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

Fonctionnement à « Puissance nominale » et « combustion prolongée » :

Le fonctionnement à « Puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

■ Puissance nominale :

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 2 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur.
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

■ Combustion prolongée

Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois de la Puissance nominale (voir ci-dessus), constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion Prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement le gant anti-chaaleur fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance nominale » (registre ouvert de 1 tour) et « Combustion prolongée » (registre fermé).
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « Puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** : Ce registre doit rester ouvert au maximum pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus ou moins élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil.

Information pour le recyclage/la fin de vie du produit :

Veuillez-vous munir des pages « Eclaté » et « Nomenclature » afin de visualiser les numéros et les références des différentes pièces composants le produit.

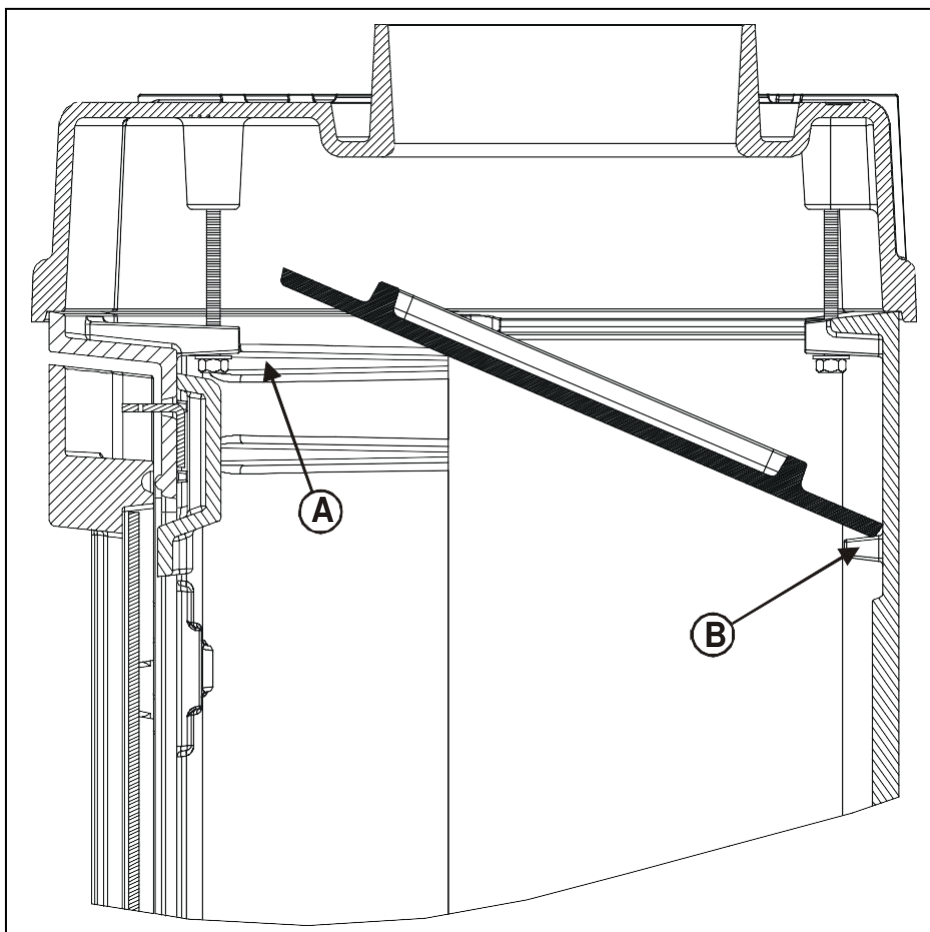
Le tableau suivant répertorie les composants de l'appareil et les indications pour une séparation et un dépôt dans les filières de recyclage/valorisation appropriées suivant la réglementation en vigueur :

Référence de la pièce commençant par	A mettre avec les :
AS, AV, AT F	Métaux
AI, AX	Encombrants
AL	DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Nota : De même, les déchets d'emballage (bois, carton, plastique) doivent être triés suivant les dispositions en application dans le pays.

Montage du déflecteur

Le déflecteur doit être obligatoirement mis en place avant la mise en service du poêle.



- Couper le lien qui maintien le déflecteur à la grille.
- Monter le déflecteur verticalement dans l'appareil au dessus des bossages A.
- le poser sur les bossages A en l'inclinant vers le fond de l'appareil.
- le laisser glisser le long des bossages A et venir le placer sur les bossages B.

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT <i>Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche</i>	
Marque Commerciale. <i>Trade mark.</i>	INVICTA
Référence. <i>Identifier.</i>	P613644
Classe d'efficacité énergétique. <i>Energy efficiency class.</i>	A
Puissance thermique directe. <i>Direct heat output.</i>	8 kW
Puissance thermique indirecte. <i>Indirect heat output.</i>	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). <i>Energy Efficiency Index (EEI).</i>	102
Rendement utile à la puissance thermique nominale. <i>Useful efficiency at nominal heat output.</i>	77, 0 %
Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé.	• Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié. • Respecter les distances de sécurité préconisées. • Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir : ▪ Une alimentation en air frais dédié à la combustion. ▪ Une évacuation des produits de combustion. • L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement. • Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!! ▪ Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact. • N'utiliser que le combustible recommandé. • Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.
Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.	• The Assembly, the installation and the maintenance must be realized by a qualified professional. • Respect the recommended safe distances. • To Insure the proper functioning of the stove, the installation must have : ▪ The supply of fresh air necessary for the combustion. ▪ The evacuation of combustion products. • The stove and the installation must be periodic maintained. • All the surfaces of the stove are hot : Be careful to burns !!! ▪ If necessary, install a protection all around the stove to prevent any contact. • Use only the fuels recommended. • Read the instructions manuels supplied with the stove.